



Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



La Roche sur Foron, le 25 juin 2020

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS RECRUTE

2 AGENTS EN CHARGE DE LA RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU (H/F)

Poste à temps complet - C.D.D. 3 mois

Située au cœur de la Haute-Savoie, au carrefour entre Annecy, Genève et Chamonix, la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) est un territoire en pleine évolution et aux enjeux multiples : urbanisme, habitat, développement économique, mobilités, transition énergétique et écologique, etc.

L'intercommunalité construite autour de 9 communes connaît une croissance démographique importante (29 000 habitants en 2019) et un essor économique fort (3 500 établissements économiques en 2019) qui se traduisent par de nombreux projets et la prise de compétence de l'eau potable au 1er janvier 2019.

TYPE DE CONTRAT

Agent contractuel
C.D.D. de 3 mois

MISSIONS

Vous serez chargé (e) d'assurer la bonne gestion contractuelle et un bon relationnel avec les usagers du service de l'eau, et garantir la bonne gestion du comptage des consommations d'eau potable.

Les activités principales du poste sont :

- Effectuer la relève des compteurs chargés dans le portable dans le délai fixé dans le planning
- En fin de journée, transférer les index des compteurs relevés sur le micro-ordinateur
- Saisir dans les logiciels appropriés les relèves envoyées par les abonnés (internet, ou courrier)
- En fonction de la localisation des compteurs, préparer le travail en contactant au préalable les usagers/clients, qui doivent remettre une clé pour l'accès au local où est installé le compteur
- Aviser les abonnés absents par le dépôt d'un avis
- Communiquer au pôle « Facturation » et "gestion des abonnés", toute information utile, pouvant avoir une conséquence sur la facturation

CONDITIONS

- Permis B obligatoire
- CAP ou BEP
- Connaissances techniques en plomberie, utilisation des terminaux de relève, utilisation du logiciel de gestion des tournées
- Sens de l'orientation
- Aisance avec l'environnement informatique
- Connaissance, mise à jour, et application des procédures relatives à la sécurité en lien avec le DUER
- Autonomie
- Rigueur, respect des procédures
- Discrétion
- Sens de l'initiative
- Bonne présentation, bon relationnel
- Goût pour le contact avec des publics variés

REMUNERATION ET TEMPS DE TRAVAIL

35 H / semaine - Coût horaire SMIC

PRISE DE FONCTION

Le 16 août 2020

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES

Le 31 juillet 2020

LETTRE DE MOTIVATION ET C.V. A ADRESSER A

Monsieur le Président de la C.C.P.R.
Maison du Pays
74800 LA ROCHE S/FORON

Adresse mail : rh@ccpaysrochois.fr